

Les règles sanitaires des campings Sunissim

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique et du savon seront mis à la disposition des clients dans les différents lieux des établissements. Les **gestes barrières** et les **règles sanitaires** propres à chaque lieu seront exposés par une signalétique.
- L'ensemble du personnel de nos établissements a suivi une formation pour la mise en place des gestes barrières et des protocoles de nettoyage et de désinfection. Un **référent COVID** a été nommé dans chaque établissement.

À l'arrivée

- Pour effectuer l'arrivée des clients, des postes d'accueils en plein air pourront être aménagés (en fonction de la météo et de l'affluence prévue).
- L'accueil se fera avec une seule personne par famille ou groupe.
- Au comptoir des réceptions, des mesures de protection ont été mises en place (gestes barrières, masques, protections en plexiglas)

L'hébergement

- Le nettoyage de l'hébergement locatif est effectué dans son intégralité avec des **produits virucides**.
- Le locatif est **aéré** de manière prolongée avant chaque arrivée.
- Sont désinfectés systématiquement entre deux locations :
 - La protection des matelas et les oreillers,
 - les filtres de la climatisation (dans locatifs concernés),
 - tous les points de contacts (poignées, interrupteurs...),
 - la clé de l'hébergement.

Les sanitaires communs

- Une cabine sur deux (toilettes et douches) sera fermée pour observer les règles de distanciation.
- Tous les sanitaires (bacs, toilettes, douches...) seront nettoyés selon une fréquence renforcée à l'aide de produits virucides.

Les espaces aquatiques

- Tous les **espaces aquatiques sont accessibles** : jardin d'eau, pataugeoire, bassin couvert, non couvert (selon nos établissements) ... En revanche, un nombre maximum de baigneurs nous est imposé (ce nombre est calculé par rapport à la surface totale des bassins). Suivant les établissements, il sera proposé des amplitudes d'ouverture plus importantes afin de permettre à tous les clients d'en profiter pleinement. Les gestes barrières sont rappelés à l'entrée et à respecter dans tous les espaces aquatiques.
- Les **règles d'hygiène habituelles perdurent** : passage par le pédiluve (eau renouvelée plusieurs fois par jour), douche obligatoire avant baignade, maillot de bain plutôt qu'un short.
- Le **nombre de transats sera réduit** afin de respecter les écartements nécessaires, ils seront désinfectés plusieurs fois par jour.
- les jacuzzis, les saunas et les hammams pour le moment, sur les conseils du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) sont fermés.

Les activités enfants

- Conservation de la fréquence de ses activités, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires.
- Le nombre de **10 enfants par activité** nous est imposé.
- L'inscription au préalable est obligatoire.
- Les activités se dérouleront le plus possible en **plein air**.
- Une **désinfection** des locaux, des matériels et des points de contact est assurée entre chaque séance.

Les animations

Elles sont toutes repensées pour observer les gestes barrières dans leur pratique. Les équipes d'animateurs formés selon le protocole sanitaire ne manquent pas d'imagination pour remodeler leurs règles d'animations.

Les matériels de loisirs

- Tous les matériels loués comme les vélos ou les matériels prêtés en réception (raquettes de ping-pong et cannes de mini-golf...) sont désinfectés après chaque location.
- Les aires de jeux seront **désinfectées quotidiennement** (structures gonflables, toboggans, trampolines, balançoires...).

La restauration

En salle

Les règles imposées pour la restauration s'appliquent dans nos établissements :

- Les personnes accueillies devront éviter les déplacements,
- 1 mètre entre chaque table,
- Table de 10 personnes maximum,
- Masque obligatoire pour tout notre personnel...

En vente à emporter

Même règles que pour la restauration et utilisation de contenants à usage unique et biodégradables.

Le terrain multisport et beach volley

L'utilisation de ces installations sportives sera réservée à des **pratiques en famille**.

La pratique du ping-pong, de la pétanque, du tennis ne sont pas soumises à des règles particulières excepté, bien sûr, le **respect des gestes barrières**.

La salle de fitness

Tous les points de contact (poignées, barres, guidons, interrupteurs, sièges...) seront **désinfectés quotidiennement**. Du papier essuie-tout et du désinfectant sont aussi à la disposition des clients.



Groupe TravelFactory

92 - 98 boulevard Victor Hugo - 921 10 CLICHY-LA-GARENNE

SAS TRAVELFACTORY au Capital de 127.915,80 euros - RCS Nanterre 414 520 254 - N° de TVA Intracommunautaire : FR 16 414 520 254 - APE 7911Z
Immatriculation Atout France : IM092110042 RCP Allianz IARD 20 000 000 € - Garant APST - Membre de : les Entreprises du Voyage.

LOCATOUR

L'expert de la location de vacances